

L'ENHERBEMENT PERMANENT

AGROFICHE N° 24/30

JANVIER 2026



Credit photo - Pexels



Effets positifs de l'enherbement

SUR LE SOL :

- imitation de l'érosion et du ruissellement (meilleure infiltration de l'eau)
- amélioration de la portance et de la structure du sol (accessibilité de la parcelle lors des traitements) ;
- augmentation de la biodiversité au sein de la parcelle
- concurrence avec les espèces invasives
- diminution du lessivage des produits de fertilisation et de traitement

SUR LA VIGNE :

- diminution de la vigueur (poids des bois de taille). Un rééquilibrage intervient cependant au bout de quelques années sans que la vigne ne retrouve sa vigueur initiale. Cette diminution de vigueur s'accompagne d'une diminution des attaques de pourriture grise (meilleure aération des grappes)
- diminution de la production (poids et taille des grappes)
- concurrence entre herbes et vigne pour la nutrition azotée
- effets sur la composition des moûts : diminution parfois de la teneur en azote (varie en fonction de l'importance de la concurrence herbes/vigne), augmentation de la richesse en sucres (si le rendement est plus faible), diminution de l'acide malique.

Les différents types d'enherbement

Il existe différents types d'enherbement selon le type de sol, les conditions climatiques (ressources en eau essentiellement), les buts recherchés...

ENHERBEMENT SEMÉ :

Cette modalité est également à réserver à des zones suffisamment humides (600-700 mm/an). Les espèces les plus intéressantes sont des graminées de type fétuque, pâturin, ray-grass,... ou du trèfle (choix saisonnier selon l'effet de concurrence désiré).

ENHERBEMENT NATUREL MAITRISÉ (ENM):

Le couvert végétal est assuré par la flore naturelle, dont la croissance est contrôlée par des désherbages chimiques et/ou des tontes. Cette technique permet d'éviter le semis et amène à une meilleure gestion de la flore annuelle sur les vivaces. Une bonne connaissance de la flore spontanée est nécessaire. Ce type d'enherbement est délicat sur des sols longtemps désherbés avec des herbicides résiduels, où il y a alors



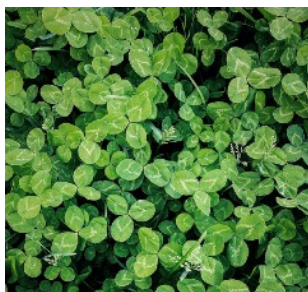
Choix des espèces

Au sein des enherbements spontanés, on peut trouver des couverts d'hiver intéressants à base de fausse roquette (*Diplotaxis erucoides*) qui sont peu concurrentiels. Parmi les espèces rasantes, peu envahissantes et qui se dessèchent en été, on peut citer le trèfle souterrain, le souci, la renouée des oiseaux et le pâturin.

On peut aussi choisir des espèces semées (voir caractéristiques ci-dessous) :

CHOIX DES ESPECES

	VITESSE D'IMPLANTATION	CONCURRENCE	EXIGEANCE HYDRIQUE	PORTANCE	RÉSISTANCE
Graminées gazonnantes	Fétuque élevée	Très bonne	Très concurrentielle	supporte bien le stress et l'excès d'eau	très bonne
	Fétuque rouges	Moyenne à difficile	Moyennement concurrentielle	sensible à la sécheresse	moyenne
	Ray grass	Rapide (tontes fréquentes)	Assez concurrentielle	sensible à la sécheresse	bonne
	Pâturin	Lente et difficile	moyennement concurrentielle	résistance faible à la sécheresse	moyenne à bonne
Autres espèces	Trèfle souterrain	Moyenne (faible taux de couverture du sol)	Pas de concurrence en été (le trèfle sèche en mai)	termine son cycle en mai (avant le stress hydrique)	ressème lui-même; bien adapté au cycle de la vigne; fixe l'azote
	Orge, seigle	Rapide	Assez concurrentielle	sensible à la sécheresse	lutte contre l'érosion
	Phacelia, radis fourrager	Bonne	Peu concurrentielle	assez résistant à la sécheresse	racines profondes (aération du sol)
	Vesce	Moyenne (à associer à une céréale)	moyennement concurrentielle	moyenne	fixe l'azote





Mise en oeuvre de l'enherbement

ENHERBEMENT TEMPORAIRE

Choix de la surface enherbée

Selon l'effet souhaité (lutte contre l'érosion, maîtrise de la vigueur, diminution de la production), la surface couverte par l'herbe peut être plus ou moins étendue :

- entre les rangs : il est préférable de n'enherber qu'un rang sur deux les premières années de mise en place du tapis d'herbe pour éviter un stress trop brutal de la vigne. Si l'effet recherché est insuffisant, on pourra enherber la totalité des rangs.
- sous le rang : classiquement désherbé (mécaniquement ou chimiquement).

Préparation du sol avant semis :

- ameublissement du sol en surface (griffage à 5 cm puis ratissage) suivi d'un roulage (obtention d'une terre fine et d'un lit de semence régulier et aplani)
- aucun si semis direct.

Mise en place et suivi du semis :

- de préférence l'automne, après les vendanges (surtout dans les vignes vendangées à la machine, pour éviter le passage des roues sur le semis).
- si le semis n'a pu être réalisé l'automne (car conditions météo pluvieuses, trop froides,...) : un semis au printemps est toujours possible, mais le passage du tracteur lors des premiers traitements risque de diminuer le taux de levée de ce semis
- à la volée avec un épandeur d'engrais (dose épandue pas toujours quantifiable, risque d'envahissement du rang) ou en ligne avec des semoirs
- après semis, un griffage léger pour enfouir la semence est possible hormis pour les petites graines puis le passage d'un rouleau pour compacter légèrement et rappuyer les graines en surface
- dose de semis : varie en fonction de la plante (ex : 40 à 50 kg/ha pour le ray-grass anglais et le pâturin, 50 à 60 kg/ha pour les fétuques). Ces doses sont augmentées de 10kg/ha en cas de semis au printemps.

Matériel nécessaire

Il existe différents types de semoirs, dont certains sont combinés avec des herse rotatives et un rouleau qui assurent enfouissement des graines et rappuyage du sol (graines distribuées sur toute la largeur de travail et pas seulement en ligne comme avec les semoirs traditionnels).

possibilité d'investir dans un semoir à semis direct à disque qui déstructure peu le sol et consomme moins de carburant. Il reste cependant coûteux.

en absence de semoir, on peut utiliser un épandeur à engrais : distribution pas toujours parfaite vu la quantité de graines au mètre carré (possibilité d'ajouter du sable au mélange de graines pour augmenter son volume)



Semoir à semis direct



Apport d'azote :

- en cas d'équilibre difficile entre le couvert d'herbe et la vigne (faible vigueur de la vigne) et lorsque les carences en azote des moûts sont importantes, il est indiqué de réaliser des apports d'azote. Cet azote doit profiter à la vigne et non aux herbes (on ne ferait qu'accentuer alors le phénomène).
- des apports azotés peuvent donc être faits sous forme solide en mars sur le rang, ou en pulvérisations foliaires en début de saison végétative.

Entretien du gazon ou du couvert :

L'entretien consiste en des tontes régulières, qui peuvent aller de 2 à 6 par an selon le espèces (par exemple, tontes plus fréquentes pour le ray-grass). La tonte retarde le développement des plantes ce qui amène à une compétition avec la vigne plus tard dans la saison. Privilégiez des plantes séchant fin avril en cas de semis si vous souhaitez limiter cette concurrence.

Matériels nécessaires :

- barres de coupe : la coupe est efficace mais il reste après passage un matelas d'herbes fauchées qui gêne la repousse
- girobroyeur à axe vertical (lames montées sur axe vertical) : broyage rapide mais assez grossier ; et r é s i d u s d'herbes dans le rang
- girobroyeur à axe horizontal (rotor horizontal sur lequel sont fixés des fléaux de formes variables) : a s s u r e l a coupe, le broyage et la projection en arrière des herbes. Utilisables également pour broyer les sarments, mais dans ce cas la qualité de la coupe des herbes est moins bonne.
- l'utilisation d'un Rolofaca est également possible pour coucher l'herbe si votre enherbement est suffisamment développé. Ce système consomme moins de carburant que la tonte et a une vitesse élevée (entre 8 et 12 km/h). Plusieurs passages peuvent cependant être nécessaires.

ENHERBEMENT PERMANENT

Dans ce cas, on laisse lever les herbes après les vendanges et pendant l'hiver. La maîtrise du couvert sera réalisée à l'aide de tontes ou de roulages. Plusieurs interventions sont nécessaires :

- la première au moment du débourrement
- la deuxième en mai-juin, lorsque les adventices ont 15-20 cm. Il s'agit à cette époque d'éliminer les herbes avant la sécheresse estivale
- la troisième (facultative, dépend des conditions météorologiques de l'année) en été pour détruire les adventices estivales (amarantes, chénopodes, sétaires,...).





POINT DE VIGILANCE

Cas des zones gélives

Le maintien d'un couvert d'herbes développées accentue les risques de gelée blanche après débourrement. Dans ces situations, une tonte (la plus rase possible) doit être effectuée avant débourrement et maintenue pendant toute la période à risque.

Cas particulier du vignoble méditerranéen

La mise en place d'un enherbement permanent n'est pas toujours possible, étant donné la faible pluviométrie de certains secteurs. Différentes solutions sont alors possibles pour utiliser malgré tout les espèces couramment semées dans les enherbements permanents :

- semis de graminées annuelles (de type pâturin) et désherbage chimique en mai-juin avant la période concurrentielle. Il faudra alors ressemer régulièrement pour éviter le salissement du gazon.
- semis d'herbes dont la majorité du cycle se déroule en hiver : graminées pérennes (fétuque rouge ou levée, ray-grass d'hiver) ou trèfle. Dans ce cas-là, un girobroyage en mai suffit pour limiter le couvert et la concurrence (entrée en dormance des herbes).

